



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de l'éducation

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de l'éducation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004211

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Mulhouse
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université de Haute-Alsace propose une formation en un an, correspondant à l'année de L3. Depuis la rentrée 2007, elle a accueilli un total de 378 étudiants (environ 60/an ces dernières années). Elle a pour objectif de former à trois grands domaines de compétences complémentaires : les compétences caractéristiques des principales disciplines-mères des sciences de l'éducation (la sociologie, la psychologie ou l'économie par exemple), les compétences plus professionnelles (notamment celles liées au fonctionnement des groupes et des institutions) et celles liées à la maîtrise des différentes étapes de la recherche scientifique.

Cette licence a plus particulièrement pour objectif de préparer à l'entrée en master *Sciences de l'éducation* cohabilité entre l'Université de Haute-Alsace, l'Université de Strasbourg et l'Université de Lorraine. Certains concours de la fonction publique et, de manière plus générale, les métiers de l'éducation, de la formation et du travail social sont également des débouchés possibles.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Sciences de l'éducation* accueille des publics variés : étudiants de L2 d'autres mentions ayant suivi des unités d'enseignements (UE) préparatoires, diplômés de BTS ou d'IUT (carrières sociales) ou d'autres formations concernant le travail social. Au delà des enseignements disciplinaires, ce diplôme inclut des éléments de formation



transversaux sous forme de cours optionnels (notamment des UE concernant les carrières de l'Éducation Nationale) ainsi que des enseignements de langues (24 heures par semestre, comme beaucoup d'autres mentions de l'établissement). Les programmes sont caractérisés entre autres par un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés (144h/295h). Des liens étroits existent avec la licence professionnelle *Formation dans le contexte de publics à besoins spécifiques*, avec laquelle le quart des enseignements sont partagés.

Il est regrettable cependant que le dossier soit renseigné de manière succincte, ne permettant pas de réaliser une évaluation étayée, et ne valorisant que peu les qualités de la formation. Force est de constater une absence de descriptif précis des UE, de l'annexe descriptive au diplôme, de répartition des enseignements (universitaires/professionnels) et de statistiques précises concernant aussi bien l'insertion professionnelle que la poursuite d'études des diplômés de cette mention. Beaucoup de renseignements utiles se trouvent non pas dans le dossier principal, mais dans le document d'autoévaluation, bien plus informatif. Des doutes persistent malgré cela sur les contenus et l'organisation de la formation, comme par exemple : les enseignements de mise à niveau prévus (compte tenu de l'hétérogénéité des formations initiales des étudiants intégrant la L3 avec des L2 de différentes mentions, des DUT ou des BTS) ; sur la possibilité éventuelle pour l'étudiant de faire un stage ; sur l'accueil d'étudiants en formation continue ; sur les partenariats mis en place avec les écoles de travail social existant dans la région ; ou encore sur le projet ambitieux et probablement fort intéressant de proposer une formation en « éducation sociale » conjointe avec des établissements allemand (Fribourg) et suisse (Bâle).

Les poursuites d'études se feraient pour 29 % des diplômés dans le master *Sciences de l'éducation* de l'établissement, dans la licence professionnelle *Formation dans le contexte de publics à besoins spécifiques*, ou encore à l'École Supérieure de Travail Social de Strasbourg qui reconnaît une partie de la formation pour son diplôme d'Etat d'ingénieur social. L'insertion professionnelle des diplômés, soit directement après la licence, soit à la suite d'une formation complémentaire, ne semble pas connue ni faire l'objet d'analyses. Concernant ce chapitre également, l'absence de données précises dans les documents fournis ne permet malheureusement pas d'apprécier dans le détail le caractère qualifiant de la formation.

L'équipe, composée de six enseignants-chercheurs représentant trois sections du Conseil National des Universités, est complétée par des intervenants professionnels qui assurent environ 20 % des enseignements. Cela paraît adapté et équilibré, compte tenu des effectifs, et de la durée (un an) de la formation. Concernant le pilotage, l'organisation et le fonctionnement de l'équipe pédagogique gagneraient à être plus explicites. De la même manière, il serait utile de savoir s'il existe un conseil de perfectionnement. La présentation par l'équipe pédagogique, à chaque rentrée, du résultat des évaluations des enseignements par les étudiants de l'année précédente apparaît comme une idée intéressante et témoigne d'un investissement certain. Toutefois, les éventuelles adaptations des enseignements induites par ces enquêtes ne sont pas présentées dans le dossier, alors que cette analyse offre certainement des éléments utiles au pilotage de la formation. De la même façon, le dossier reste peu disert sur la manière dont les insertions professionnelles et/ou poursuites d'études (ces dernières semblant relativement peu fréquentes pour une licence généraliste) sont prises en compte par l'équipe.

- Points forts :

- L'accueil de publics variés.
- Un projet pédagogique correspondant à un besoin local.
- Des liens marqués avec une licence professionnelle.

- Points faibles :

- Un dossier souvent lacunaire.
- Des imprécisions importantes sur :
 - le contenu des UE,
 - les compétences transversales,
 - les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique,
 - le rôle des intervenants professionnels,
 - la possibilité de réaliser un stage,
 - le suivi des connaissances et des aptitudes des étudiants (prise en compte des profils d'étudiants différents à l'entrée de ce diplôme),
 - les données concernant le devenir des étudiants sortants et une analyse qualitative de ces données.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé à l'établissement de renseigner, à l'avenir, le dossier de manière plus rigoureuse en développant l'ensemble des items et en accordant une attention particulière aux contenus des enseignements



délivrés, à la part des enseignements dispensés par les professionnels et à l'éventuelle possibilité de réaliser un stage pour les étudiants. En l'état, il est très difficile d'évaluer le dossier transmis, notamment la cohérence du projet pédagogique et le pilotage du diplôme.

En outre, les négociations actuellement en cours avec des établissements étrangers (Allemagne et Suisse) sont à soutenir afin d'accentuer l'incitation à la mobilité nationale et internationale des étudiants de cette licence.

L'installation d'un dispositif permettant de recueillir des informations relatives au devenir des étudiants et à leur insertion professionnelle offrirait une réelle garantie pour l'évolution de ce diplôme dans le contexte socio-économique. Peut-être un conseil de perfectionnement pourrait-il participer à cet objectif en aidant l'équipe pédagogique à se structurer davantage ?

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

Indicateurs reportés à partir de la fiche d'auto-évaluation

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	167	152	104	57	65
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante					
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)					
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)				85,96%	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en master à l'UHA	40	23	34	40	29
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	Non disponible				



	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			439
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			193 soit 43,96%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			6
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			351
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			88



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'ÉVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE LICENCE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Sciences Humaines et Sociales
Mention
Sciences de l'Éducation
Spécialité

Numéro d'habilitation : S3LI130004211

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

L'ensemble du cursus de Sciences de l'Éducation de l'UHA répond à la cohérence suivante :

- un Diplôme Universitaire « Métiers de l'Enseignement et de la Formation » offre à tous les étudiants du campus, dès leur première année de licence, la possibilité de s'initier aux problématiques de l'éducation et de la formation. Chacun des enseignements de cette option est en outre proposé en UE Libre, ce qui constitue à la fois une préprofessionnalisation des futurs enseignants et formateurs d'adultes, et une initiation aux Sciences de l'Éducation, qui se trouvent ainsi solidement articulées aux autres mentions de la FLSH (Lettres et LLCE) ;
- une Licence Professionnelle mention Intervention Sociale forme des formateurs pour des publics à besoins spécifiques. Elle constitue l'une des trois L Pro que la FSLH propose à ceux de ses étudiants qui souhaitent un parcours plus court et professionnalisant ;
- la L3 de Sciences de l'Éducation qui fait l'objet de cette demande d'habilitation apporte quant à elle les connaissances en sciences humaines et en méthodologie de la recherche indispensables à des étudiants désireux de poursuivre leur cursus en Master mention Éducation, Formation, Communication ;
- ils y rejoignent plus particulièrement la spécialité Ingénierie de l'Intervention en Milieu Socio-Éducatif (IIMSE), qui forme à Bac +5 des ingénieurs de formation, des responsables de services prenant en charge les mêmes publics à besoins spécifiques que ceux visés par la L Pro.
- Cette orientation professionnalisante est mise en place dès la L3 SE
 - ✓ à la fois par la présence de professionnels dans l'équipe pédagogique,
 - ✓ par la possibilité offerte d'effectuer un stage de 40 h pour confirmer le projet professionnel,
 - ✓ par l'invitation faite aux étudiants de L3 SE et de L Pro d'assister aux soutenances des travaux collectifs et des mémoires des étudiants du Master IIMSE,

- ✓ par les conventions signées à propos de cette L3 SE entre l'UHA et l'ensemble des écoles de travail social d'Alsace.

Cette organisation des Sciences de l'Éducation à l'UHA résulte d'une négociation menée lors du contrat précédent avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, s'agissant principalement de l'orientation vers le Master IIMSE plutôt que vers les Masters menant aux métiers de l'Éducation Nationale. C'est cette cohérence que nous avons mise en place à la rentrée 2009-2010. Les réponses aux recommandations de l'AERES apportées ci-dessous visent ainsi à une meilleure explicitation de notre maquette. Nous regrettons qu'une navette avec l'AERES ne soit pas possible avant publication de l'évaluation, pour pouvoir fournir les compléments au dossier demandés.

Contenu des UE :

Les fiches UE ont été complétées en cohérence avec la fiche RNCP du diplôme. Chaque UE renvoie aux compétences qu'elle vise à faire acquérir. Le programme des UE est publié chaque année dans le Livret de l'Étudiant (19 pages) qui figure sur notre site web (<http://www.fls.h.uha.fr/formations/cufef>).

Compétences transversales :

Les étudiants bénéficient de trois types de formations visant des compétences transversales :

- des cours en TICE pour la maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint, prise en main des environnements d'apprentissage à distance) ;
- des TP de préparation au C2i à partir de la plateforme Moodle (selon autoévaluation de l'étudiant par rapport au référentiel C2i) ;
- des cours de langue pour le CLES ;
- ils ont la possibilité de participer sur la base du volontariat aux formations à la recherche documentaire organisées par le Service Commun de Documentation (surtout pour les étudiants qui n'ont pas de L2.).

Modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique, pilotage du diplôme :

L'équipe pédagogique est composée de 6 enseignants-chercheurs (1 PU et 5 MCF), soutenue par un administratif. Dès la prochaine rentrée 1 PU rejoint l'équipe.

La coordination de l'équipe pédagogique est assurée par le responsable de la formation. Il assure en permanence l'interface entre les étudiants et les enseignants. Afin de formaliser cette coordination, nous mettons en place la tenue de deux réunions annuelles indépendamment des jurys (2) de délibération qui sont par ailleurs des moments de concertation sur les problèmes rencontrés par les étudiants.

Dès la rentrée prochaine nous mettons en place, un conseil de perfectionnement qui sera composé des enseignants-chercheurs du département, de représentants des enseignants vacataires (professionnels) et de nos partenaires des écoles du travail social.

Indépendamment des restructurations à venir la qualité de l'enseignement de cette licence a été bien appréciée par les étudiants. Comme toutes les formations de Sciences de l'Éducation, cette formation fait l'objet d'une évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) et d'une évaluation de la formation par les étudiants (EFE) à l'aide de deux questionnaires distincts. L'EEE est à destination des seuls enseignants concernés par un Enseignement. Les résultats de ces évaluations sont largement probants. Sur un effectif des répondants de la promotion de 2010-2011, la qualité de l'enseignement a été jugée satisfaisante à 71,7% pour les contenus, 78,7% pour les interactions enseignants étudiants, 70,2% pour les supports de cours, 65,2% pour ce qui concerne les suppléments de cours. Le

degré de satisfaction globale s'élève à 78,3%. L'EFE est dépouillée (Sphinx), portée à la connaissance de l'équipe pédagogique, présentée aux étudiants.

Certains points négatifs soulevés font l'objet d'une justification et sont laissés en l'état ; d'autres mènent à une modification du dispositif de formation. Ces informations ont été portées à la connaissance des nouveaux étudiants lors de la réunion de rentrée 2011-2012 pour les convaincre que leur voix est entendue et les inciter à participer à l'EEE / EFE.

Possibilité de réaliser un stage :

Chaque étudiant peut choisir de réaliser un stage dans le cadre de l'option « Métiers de l'Enseignement et de la Formation ». Ce stage dure 40 h, encadrées par 8 h de groupe de suivi de stage (préparation à l'observation participante ; exploitation des données observées dans un but de professionnalisation). Il est évalué à partir d'un rapport de stage dont la forme et le contenu font l'objet d'une négociation régulière avec l'enseignant chargé du groupe de suivi de stage (évaluation formative).

Gestion de l'hétérogénéité des étudiants :

Il n'y a pas de moyens financiers disponibles pour proposer des compléments de formation.

Nous avons par conséquent recours à trois dispositifs pédagogiques :

- un travail en groupes volontairement hétérogènes qui permettent une mutualisation des expériences et des contenus de formation antérieurs ;
- une évaluation exclusivement en contrôle continu pour toutes les UE, avec retours sur les évaluations précédentes ;
- des suivis individualisés par l'enseignant-chercheur responsable du diplôme.

Devenir des étudiants sortants :

Les chiffres significatifs à prendre en compte sont ceux des seules deux dernières années universitaires, compte-tenu du changement d'orientation de notre L3 SE demandé par le Ministère (cf. plus haut et fiche d'autoévaluation). Sur cette période, nous avons un taux de 57 % des inscrits administratifs en L3 SE qui poursuivent en M1 IIMSE, ce qui nous apparaît comme bon, si l'on tient compte en outre des possibilités d'abandon et d'échec en L3.

Les chiffres correspondant au devenir des autres étudiants ne sont pas disponibles. La dernière étude en date publiée par l'ORESIPE (Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Étudiants), porte sur les étudiants de DUT diplômés en 2008.

Au vu du profil des étudiants et en s'appuyant sur des contacts ultérieurs avec certains d'entre eux, on peut supposer de façon réaliste que

- ceux qui sont issus des écoles de travail social et qui ne poursuivent pas de suite en M1 ont fait valoir leur diplôme d'état d'éducateur spécialisé, d'assistant du service social ou d'éducateur de jeunes enfants sur le marché de l'emploi ;
- d'autres se sont inscrits dans les IUFM d'Alsace et de Franche-Comté pour viser les carrières offertes par l'Éducation Nationale.

Fait à Mulhouse, le 25 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace



Alain BRILLARD